

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche

**Herausgeber:** Le pays du dimanche

**Band:** 1 (1898)

**Heft:** 22

**Artikel:** Feuilleton du Pays du dimanche : Le secret du blessé récit militaire

**Autor:** Sales, Pierre

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-248002>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

POUR  
tout avis et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
**Pays du dimanche**  
a  
**Porrentruy**  
—  
**TÉLÉPHONE**

# LE PAYS

## DU DIMANCHE

POUR  
tout avis et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
**Pays du dimanche**  
a  
**Porrentruy**  
—  
**TÉLÉPHONE**

LE PAYS, 26<sup>me</sup> année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

26<sup>me</sup> année, LE PAYS

### BELLELAY

A la suite d'aliénations faites le plus souvent à son détriment et de nombreuses vexations qu'elle eut à subir, l'abbaye de Porte-du-Ciel tomba dans un état de pauvreté tel que les derniers abbés se virent quelquefois seuls avec un frère et qu'ils pouvaient à peine se vêtir convenablement. Touché de cet état malheureux, l'abbé de Bellelay, Nicolas Schnell de Bienne, exposa la situation au pape Clément VII et lui proposa d'incorporer Porte-du-Ciel à Bellelay tout en prenant l'engagement de prendre soin de la maison, d'y placer des religieux capables et de faire desservir les paroisses annexées à ce monastère. Par une bulle du 26 novembre le Souverain Pontife prononça l'incorporation. Porte-du-Ciel fut dès lors un simple prieuré de Bellelay. Après l'occupation de Bellelay par les Français en 1797, la plupart des religieux de ce monastère s'y retirèrent avec l'abbé Monnin. Mais chassé de Bellelay par le gouvernement français, les pauvres religieux furent encore expulsés de Porte-du-Ciel le 30 avril 1807. Comme tant d'autres à cette époque, cette maison fut sécularisée.

Les religieux de Bellelay stationnés à Porte-du-Ciel administraient les paroisses de Wyhlen, de Nollingen et de Grenzach. Parmi les prieurs de Porte-du-Ciel, nous distinguons Servatis Fridez de Delémont qui fut plus tard abbé de Bellelay de 1553 à 1561 ; Maurice Césard de Buix vers 1578 ; Jean Grosjean de Porrentruy vers 1600 ; Jean Sinat de Porrentruy en 1606 ; Jean Pierre Cuenat de Cœuve en 1633, élu abbé de Bellelay en 1637 ; Grégoire Guisinger de Porrentruy en 1663 ; Hermann Saiget de

Porrentruy en 1710 ; plus tard prieur à Grandgourt ; Gottfried Jourdain des Genevez en 1730 ; Germain Keller de Porrentruy en 1749 ; Thomas d'Aquin Erard de Porrentruy en 1763 ; Bernard Pallain de Porrentruy en 1772 ; Gerlach Arnoux de Porrentruy en 1784. Ce dernier mourut à Porrentruy le 4 mai 1814.

Après une carrière féconde en vertus et en œuvres, l'abbé Bourcard de Bellelay mourut le 19 février 1316.

**Lambert (1316-1322 ou 1323).** — Le neuvième abbé de Bellelay, successeur de l'abbé Bourcard de Boécourt, fut l'abbé Lambert. Avant de devenir religieux, il avait été prêtre séculier et curé de Boncourt.

Le 9 octobre 1303, étant encore curé de Boncourt, il avait acheté d'Henri de Berlincourt et de ses enfants 25 journaux de champs de franc-alleu, situés sur le territoire de Berlincourt, pour le prix de 20 livres de deniers *estevanants*<sup>1)</sup>. Il avait laissé ces terres en bail emphytéotique au vendeur pour un cens annuel d'un demi-muid de blé et d'un demi-muid d'avoine, mesure de Cornol, et le 29 novembre de la même année 1303, il avait fait don de ces terres au monastère de Bellelay<sup>2)</sup>. L'acte du 9 octobre 1303 nous fait voir qu'un prêtre séculier, Hugues de St-Ursanne, était alors curé de Bassecourt.

Entré au monastère de Bellelay après la donation que je viens de mentionner, Lambert était prieur le 3 février 1308<sup>3)</sup>. Il succéda à l'abbé Bourcard en 1316.

1) La monnaie estevenante était celle de l'archevêché de Besançon. Elle portait l'effigie du patron du diocèse, St-Étienne, qui lui avait donné son nom. La livre estevenante se divisait comme celle de Bâle, en 20 sols, le sol en 12 piennes ou deniers et la pinte en 4 niquets.

2) Trouillat, III, 124.

Olympe. Dès qu'il a eu votre lettre, il a demandé de quoi écrire en disant : « C'est ma sœur, ma bonne sœur qu'est venue pour moi ! Ah ! ce qu'il avait l'air content ! »

Marceline laissa bien bavarder l'infirmier ; puis, doucement, finement, elle essaya de l'interroger sur cette blessure et surtout sur celui qui avait pu la faire. Mais, presque aussitôt, l'infirmier l'arrêtait d'un air goguenard. « Pas la peine de se démolir la tête à chercher, puisque le capitaine Chenu n'avait rien trouvé ! » Et, Marceline fronçant les sourcils, il ajouta, important, bienveillant :

— Est-ce qu'on ne sait pas, d'ailleurs, comment ça se passe ces histoires-là ? Il n'y a qu'une chose qu'on ne sait jamais : le nom de celui qui a cogné...

— Mais le blessé le sait bien, lui ?

— Tiens, parbleu !... Seulement, est-ce qu'on va se dénoncer entre soldats, entre amis ?

Sous son administration, une maison que Bellelay possédait à Bienne, dans la ville neuve, fut donné en bail emphytéotique à Jordan, bourgeois de Bienne, pour une redevance annuelle de 24 sols<sup>4)</sup>. L'acte, qui est du 1<sup>er</sup> juillet 1316, a son importance parce qu'il nous fait voir qu'un de ses témoins, *Hugues*, le curé de la Blanche-Eglise, n'était pas religieux de Bellelay. Il était prêtre séculier et curé de Bienne tout en étant curé de la Blanche-Eglise.

Le 5 novembre 1316, Lambert achète de Thierry et de Jean de Lugnez une petite forêt à Lugnez pour 4 livres moins 5 sols estevenants<sup>5)</sup>.

Le Nécrologe de Bellelay fixe la mort de l'abbé Lambert au 18 juillet 1320. Cette date est certainement erronée, car le nom de l'abbé Lambert figure encore dans deux actes postérieurs, un document du 1<sup>er</sup> août 1321<sup>6)</sup> et une quittance qui lui est délivrée par Louis de St-Ursanne en date du 27 février 1323<sup>7)</sup>. D'un autre côté le nom de son successeur se voit déjà dans un acte du 25 février 1323, acte par lequel Thiébaud de Récésy, écuyer, vend à Pierre, abbé de Bellelay, pour le prix de 46 livres bâloises les terres qu'il possède à Boncourt et à Joncherey<sup>8)</sup>. La date de l'un des deux derniers actes est évidemment fausse ou a été mal copiée. Laquelle ? Dans l'incertitude, il faut dire que l'abbé Lambert est mort en 1322 ou en 1323.

1) Trouillat, III, 238.

2) Trouillat, III, 700.

3) Trouillat, III, 293.

4) Trouillat, III, 322.

5) Trouillat, III, 700.

— Est-ce qu'un ami ?...

— Eh oui donc ! c'est surtout entre amis que ça arrive !

Et, ravi de l'étonnement peint sur le visage de Marceline, il poursuivait :

— On a congé... On a des galons à arroser, comme Dubreuil... Chacun paie une tournée... Un jour pareil qui voudrait être en reste ? Et, au bout d'une heure, il n'y en a plus un qui sache ce qu'il fait. On en voit des gais, des tristes, des querelleurs... Ça dépend des cervaux. A preuve ce qui est arrivé à votre frère... C'est pas lui seulement, allez, qu'on a ramassé, cette année, avec un mauvais coup... Qui les a portés, ces coups ? Cherchez ! Tous les capitaines Chenu de tous les escadrons de France y perdraient leur théorie... Au mois de janvier, il en est mort un d'un coup de sabre ; et il a rendu le dernier soupir sans même dire si c'était avec un grand ou un petit qu'il s'était tapé.

### Le secret du blessé

RÉCIT MILITAIRE

par PIERRE S A L E S

IV

Le lapin aux salsifis

— C'est lui-même qui vous a remis cela ? demanda Marceline en serrant nerveusement la lettre de son frère.

— Eh oui donc, mademoiselle, répondit l'infirmier d'un ton tout joyeux causé par l'appétissant aspect de cette jeune personne ; eh oui donc puisque c'est moi qui le soigne, avec cœur

**Pierre de Sancy** (de 1322 ou 1323 à 1336). — Le successeur de l'abbé Lambert fut **Pierre de Sancy**, Sancy d'où il était originaire, est une localité située en Franche-Comté, dans le canton de Clerval. Pierre se revêtit de la dignité abbatiale en 1322 ou en 1323.

(A suivre)

JECKER, curé.

## Le Jura il y a cent ans.

(Suite)

Nicol raconte encore, à la date du 14 février 1798, qu'on a dépendu toutes les portes des entrées de la ville pour ne plus les replacer ; que, depuis la révolution, les trois quarts des hommes, grands et petits, fument le tabac sans se gêner dans les rues, et la quatrième partie fume sans tabac ; que, depuis l'année 1797 il y a une école qu'on appelle école centrale : c'est là qu'on apprend aux jeunes gens de l'âge de 9 à 24 ans, toutes sortes de branches, savoir la géographie, la musique, la peinture, etc., et dans la classe des plus petits enfants qui se tient à la cure, on leur apprend *les droits de l'homme*. Il est défendu de leur enseigner à faire le signe de la croix ni aucune pratique chrétienne. Le 19 juillet 1798, on a publié qu'il y aurait deux marchés par décade, le 5<sup>e</sup> et le 9<sup>e</sup> jour. Le premier a eu lieu le 27 juillet, un vendredi. On a en même temps publié qu'il y aurait huit foires par année, de six en six semaines.

*La mode en 1798.* Les femmes portent le mantelet et la chemise ne monte qu'à trois doigts de l'épaule. Le bras est nu. Elles portent des pendants d'oreilles qui tombent jusque sur les épaules et les cheveux flottants. Le 20 juillet, on a posé des barrières dans le pays pour la perception des péages. A chaque 3 lieues, celui qui conduit du vin ou toute autre marchandise devra payer trois sols par cheval. »

En 1798, l'école centrale compta 134 élèves parmi lesquels on cite : Théodore Kuhn, le savant modeste, qui a poussé jusqu'à l'extrême vieillesse l'enseignement des sciences exactes ; M. Negelen, peintre distingué ; Xavier Kohler, un des propriétaires les plus distingués de Colmar, etc. Le 17 août, clôture de l'année scolaire ; les élèves, de concert avec *les amateurs du théâtre de bienfaisance*, où avait lieu la distribution des prix, donnèrent un spectacle qui fut très goûté et suivi d'un discours sur l'objet de la fête, par le vice-président du

— Eh bien... et le sabre tout ensanglé ! s'écria Marceline, épouvantée par la placidité de ce récit.

— Le sang... ça se lave, ma bonne demoiselle.

— Mais... un épéron ?

— Ça se jette à la Seine, parbleu !... Oh ! le père Chenu a fait l'inspection de toutes les chambres, de tous les fournitures... Bernique !... Et puis, pourvu que Dubreuil s'en tire ! Et moi je vous tire ma révérence.

— Attendez !

Marceline pensait qu'il fallait récompenser ce dévouement. Et puis, elle avait encore envie d'interroger. L'infirmier lui en avait plus dit, en quelques mots, que Césaire dans toute sa conversation de la veille.

— Ainsi vous dites que c'est un ami qui ?...

— Ah ! je ne dis pas cela... Ça peut aussi bien être un jaloux... Et puis, je ne sais rien, au fond...

Marceline relut alors la lettre de son frère ; un mélancolique sourire vint à ses lèvres :

département. Avec son prix, chaque élève recevait du président de la municipalité une branche de chêne et de laurier. Cette école fut supprimée en 1802.

(A suivre.)

J. G.

## Espagne en guerre

Quelles sont les forces des belligérants ? Par belligérants, je n'entends pas les Ajoulets, quoique nous ayons, de mai en octobre, notre champ de bataille. Ici, les forces respectives des combattants on les connaît, et dans deux mois l'Asjoie dira que le drapeau qu'elle a planté en 1894 à la préfecture, elle le garde intact et le maintient.

Mais les Espagnols et les Américains ? leurs forces sont-elles si hors de proportion qu'on l'a dit un moment ? Voyons d'abord l'Espagne, ce petit pays si brave et si digne d'intérêt. Il est cer-



La reine-égante d'Espagne

tain que devant les 62 millions d'habitants des Etats-Unis, les 17 et demi millions de l'Espagne font mince figure. Les riches possessions espagnoles des deux Amériques du Nord et du Sud se sont déclarées indépendantes ou ont été enlevées

elle comprenait bien le joli sentiment qui se cachait sous cette banale gourmandise d'un lapin aux salsifis. C'est que chez eux, le simple lapin était un plat de fête ; l'ordinaire se composait de pommes de terre à la croque au sel, de friture et de beurre de *Sainte-Claire*. Pauvre Firmin ! Sûrement, elle allait lui préparer son plat favori !

Elle remit cinq francs à l'infirmier.

— Monsieur, voulez-vous venir demain matin ici ? Je vous donnerais un plat que me demande mon frère.

L'infirmier commença par glisser les cinq francs dans sa poche ; puis il s'écria d'un air désespéré :

— Tout ce que vous voudrez, mademoiselle ! Est-ce qu'on pourrait refuser quelque chose à une aussi gentille demoiselle que vous ? Mais rien contre le règlement, mademoiselle ! Et sans l'autorisation du patron...

Marceline n'insista pas, dans la vie militaire on ne se révolte pas contre les règlements. Elle congédia l'infirmier, puis demeura pensive jusqu'au soir.

à la mère patrie. Il lui reste cependant, dans les Antilles, Porto-Rico et Cuba, deux beaux joyaux de son ancienne couronne coloniale qui excitent les convoitises des Anglo-Saxons.

En Espagne, la guerre de Cuba a amené depuis trois ans une réorganisation complète et un renforcement des armées de terre et de mer. Voici la composition actuelle de l'armée espagnole.

Dans l'infanterie : 56 régiments actifs qui ont tous leur 1<sup>er</sup> bataillon à Cuba (800 hommes par bataillon) et 56 régiments de réserve. Cavalerie : 22 régiments à 450 cavaliers, 6 régiments forment la division indépendante à 510 hommes et chevaux, et 14 régiments de réserve.

L'artillerie compte 17 régiments, 68 batteries et 408 pièces, toutes du système Krupp.

Indépendamment des régiments du génie, il y a aussi quelques régiments en Afrique et dans les îles.

En résumé, l'armée stationnée en Espagne compte 100,000 hommes depuis 1896, au lieu de 84,000. Elle a 10,962 officiers et 2,073 assimilés dont 243 officiers généraux.

L'armée de Cuba qui avait 150,000 hommes a été renforcée de 60,000 hommes pour combler les vides causés par les épidémies et par la saison des pluies. Sur 90,000 hommes fournis par le contingent en 1897. 40,000 hommes furent envoyés à Cuba, 2,000 à Porto-Rico, 3,000 aux Philippines et 45,000 restèrent en Espagne.

En cas de mobilisation totale, l'armée espagnole peut réunir 1,800,000 hommes au moins. Les régiments ont des effectifs de plus en plus élevés suivant qu'ils sont sur le *pied de la paix*, ou sur le *pied de manœuvre*, ou sur le *pied de guerre*. La loi de recrutement exige deux ans dans l'armée active, trois ans dans la première réserve dite *réserves actives*, six ans dans la deuxième réserve.

Ainsi l'Espagne peut mobiliser près de deux millions d'hommes portant seulement sur les douze classes soumises au service militaire. C'est dire que ce ne sont pas les hommes qui lui feront défaut.

Pour les armer, l'Espagne possède un excellent fusil, le Mauser, dont le mécanisme est à répétition.

Le Mauser espagnol est supérieur sensiblement au fusil américain Krag-Jorgensen et au fusil anglais de Metford, ainsi qu'au fusil français Lebel, comme rapidité de tir ; il est également comme justesse et tension de trajectoire. De plus, pour un même poids, si le soldat français porte 130 cartouches, le soldat espagnol en portera près de 150.

En somme, l'infanterie espagnole, composée de soldats aguerris, a une excellente arme dont

Elle ne descendit que pour prendre son repas avec les maîtres de l'hôtel. On la traita très gentiment et on la fit parler sur son pays. Elle était fort agréablement surprise de l'aisance avec laquelle on s'intéressait à elle, de cette politesse parisienne qui contrastait si heureusement avec les rudes manières de chez elle. Après le dîner, la patronne, Mme Mulet, l'interrogea sur le prix des denrées en Normandie, stupéfaite par le bon marché de certaines choses ; et Marceline, tout naturellement, en arriva à traiter la question du lapin. Le prix d'un beau lapin, quarante-cinq sous en Normandie, trois ou quatre francs à Paris, fut l'objet d'une longue discussion. Et puis, il y eut une véritable conférence sur la manière de l'appréter...

— Si nous en faisions un ensemble, demain finit par proposer la patronne.

C'était ce que désirait Marceline.

(La suite prochainement.)